

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 35 (1947)

**Heft:** 727

**Artikel:** Cours d'éducation civique

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266155>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En termes charmants, il reprocha aux dames de Neuchâtel leur cruauté d'obliger, chaque année, un représentant masculin à ouvrir solennellement cette assemblée ! Il souhaite que, très bientôt, une déléguée ouvre de prochaines « journées d'hommes ». Cette suggestion féministe est vivement applaudie. L'émancipation de la femme, dit M. Béguin, ne signifie pas asservissement de l'homme, mais libération de la femme de la tutelle que l'homme exerce sur elle.

Il faut que la femme veuille elle-même cette émancipation, elle tient son sort entre ses mains, elle doit prendre conscience d'elle-même, avoir foi en sa destinée et ne pas tout attendre de l'homme, le bon et le pire; elle doit savoir dire à son mari, à ses fils, à son employeur : C'est ainsi que les choses sont et doivent être.

Nous constatons chaque année, lors de cette journée, que la note féministe est toujours donnée par les hommes, ce qui est fort réjouissant.

Un intermède musical de toute beauté, offert par le Conservatoire de Neuchâtel, emporta sur les ailes de l'harmonie et du rire les auditrices qui oublieront, pour un moment, les graves sujets qu'elles attendaient. M. Robert Dottrens, directeur d'Ecoles à Genève, parla avec compétence de l'Art de préparer nos enfants à la vie. Il engagea les auditrices à suivre le conseil de M.



Pour soigner  
**TOUX et MAUX DE GORGE**  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)  
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

**Liste d'ouvrages nouveaux :**  
ICHA compris  
\*\*\* Un violon parle. Souvenirs de Jacques Thibaud . . Fr. 6,50  
R. DUMESNIL. La musique en France entre les deux guerres (1919-1939) . . 6,50  
St. ZWEIG. Castellio contre Calvin . . 8,60  
\*\*\* L'esprit européen (les Rencontres internationales de Genève) . . . . . 15,—  
A. BLUM. Le Louvre, du Palais au Musée . . . . . 8,—  
LEGONTE DU NOUY. La dignité humaine . . . . . 12,80  
chez  
**NAVILLE & Cie**  
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

L'est et en Nouvelle-Guinée.

Avant la guerre, les salaires féminins dépassaient à peine la moitié des salaires masculins (54%). Mais pendant la guerre, tout changea, pour une production égale, le taux passa à 80% et même à 100%. Ce résultat fut atteint grâce aux efforts du Conseil des Femmes pour le Travail de guerre, regroupement volontaire formé pour défendre les intérêts féminins dans l'industrie et au service, et dont l'inspiration fut Miss Nerida Cohen, diplômée en droit de l'Université de Sydney et l'une des avocates les plus en vue. Cependant, les soldes militaires féminines furent toujours inférieures d'un tiers à celles des hommes.

#### Organisations féminines

L'état de guerre étant exceptionnel, les résultats obtenus à la faveur des circonstances, doivent être maintenus par des organisations permanentes dont la plus importante est la Fédération australienne des électriques. Cette fédération présidée par Miss Ruby Rich, insiste auprès du gouvernement pour faire passer une loi accordant l'égalité économique aux deux sexes. Elle est alliée dans cette campagne avec l'Union des Associations féminines (présidente Mrs. Street), elles espèrent obtenir la réalisation des principes de leur charte des femmes.

#### Salaire des mères de famille.

L'une des premières résolutions vise à donner l'indépendance économique à celles qui travaillent dans leur ménage. La besogne ménagère mérite comme les autres, une rémunération, mais, l'opinion est si divisée sur ce sujet que les progrès des organisations féminines sont lents.

Béguin : abandonner leur complexe d'infériorité en ce qui concerne la vie publique. Par contre, lui-même conseille aux mères, d'abandonner leur complexe de supériorité concernant l'éducation des enfants. Rien n'est plus difficile que d'être mère et père, ceci s'apprend laborieusement.

Pour les parents, former les enfants, les préparer à la vie, c'est les faire obéir, les retenir auprès de soi. Cette formation va de la naissance à 20 ans, puis l'enfant est jeté dans la vie, même s'il ne sait pas se diriger seul. La forme doit être différente : Eduquer un enfant

c'est le détacher de soi, l'éduquer c'est en faire un être libre, développer en lui le sens de la responsabilité.

L'erreur des parents consiste à vouloir préparer les enfants d'après leur conception périmee, il faut les éduquer pour la vie de demain, non pour celle d'hier. Les parents conscients ne peuvent désirer façonner leurs enfants sur leur propre modèle. Les moyens d'éducation d'autrefois ne sont plus valables; le mot d'ordre était : obéir et se taire. Il faut donner à l'enfant une plus grande marge d'activité, le conseiller, non

imposer. Plus tôt nous lui lâcherons la bride, plus tôt il prendra ses responsabilités. Nous ne pouvons prétendre avoir des enfants meilleurs que nous, la contagion de l'exemple est la meilleure éducation. Ne demandons à nos enfants que ce qu'ils peuvent donner. Suivons l'exemple des parents anglais, qui considèrent pas que leurs enfants leur appartiennent. On n'élève pas un homme en le contrignant, mais en le laissant libre..

Madame Jeannet-Nicolet apporte le salut de l'Alliance et parle des responsabilités de la femme qui sont multiples, dans tous les domaines de la vie d'épouse, de mère, de citoyenne, de femme seule. Elle doit être éduquée pour être consciente de toutes ses responsabilités. Sa fonction est de civiliser l'homme. Qu'elle soit mère ou non, elle a toujours un ministère d'amour à remplir. C'est pourquoi le célibat de quelques femmes d'élites est toujours un bienfait pour l'humanité.

La femme est citoyenne dans le monde presque entier (sauf en Suisse) espérons qu'elle le sera bientôt chez nous afin que son influence civilisatrice se fasse de plus en plus sentir dans notre pays.

La responsabilité de la femme suisse est grande vis-à-vis de l'A.V.S., elle peut dès maintenant préparer l'opinion; 249 000 femmes de plus que d'hommes sont intéressées à ce que l'A.V.S. soit adoptée. On espère que, pour cette occasion, les femmes seront consultées, une commission traîve dans ce but.

Mme Jeannet parle encore des résolutions, touchant à la protection de la jeunesse, adoptées au Congrès de Zurich, de la réussite de ce Congrès qui boucle par un bon. Elle énumère les grandes responsabilités des femmes pour l'instauration de la paix. Une commission pour la paix désire que la Suisse fasse partie de l'O.N.U. en conservant son indépendance.

Toutes les questions éducatives, morales, spirituelles sont du domaine des responsabilités des femmes. La mère est la première et la dernière éducatrice de l'enfant.

M. Charly Guyot dans une langue toute de charme, suit captiver l'auditoire et lui faire revivre la magie des contes de Perrault, d'Anderson, de la comtesse de Séguin : tous les récits qui enchantent notre enfance. Il récrera, pour toutes, l'atmosphère de rêve, de féerie qui nous berça autrefois. Il nous apprît que les contes de Perrault fêtent cette année leur 250ème anniversaire. Il conclut en disant, avec Shakespeare, que nous sommes faits de la même étoffe que nos rêves.

Au moment de se séparer, le vœu fut émis que la prochaine journée ait lieu à la Chaux-de-Fonds. Plusieurs participants le regrettent, Neuchâtel étant plus central et plus accessible.

E. de Centa.

#### Cours d'éducation civique

Le mardi 4 février, Maître Julien Lescaze présentait à ses auditeurs *La législation sociale en Suisse*. Elle est de date récente et ce sont les réclamations incessantes des syndicats de travailleurs qui en ont provoqué la naissance. En fait, c'est l'initiative individuelle qui est toujours à la base, mais une fois qu'une expérience a été pratiquée dans un secteur restreint, on s'efforce d'en généraliser l'application par l'élaboration et la promulgation d'une loi.

Les principales lois fédérales sociales sont la loi sur les fabriques (1898), les lois rendant

**Mesdames !**  
Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

**Salon de coiffure Robert**  
spécialiste  
**PERMANENTES - TEINTURES**  
**BOURG-DE-FOUR 36** Téléphone 4.14.86

**A La Halle aux Chaussures**  
Maison fondée en 1870  
**Mme Vve L. MENZONE**  
Solidité et Elegance  
5 % escompte en tickets jaunes  
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

**BAECHLER**  
teint tout, nettoie tout!

**HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR**  
Confort - Belle situation - Jardin

(d'après la *Women's International News*)

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

### ...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES  
consultez  
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES  
NATURAL LE COULTRÉ S. A.  
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

le choix pour toutes les bourses

### Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

**E. Preisig,** Horticulteur-fleuriste  
Rue de Villereuse Genève

LAINES ET BAS  
**DURUZ**  
CROIX - D'OR, 3  
Articles de bébés

Fraisse & Cie  
TEINTURIERS  
conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de  
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 247.35  
7, Rue de la Rivière - Tél. 247.35  
22, Rue Michel-du-Crest - Tél. 413.59  
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Spécialité de chocolats suisses  
Maison HOFFMANN & KOEBELI  
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) 22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

MERCERIE - BONNETERIE  
**M. MAGNIN**  
27, Bourg-de-Four - GENÈVE TÉL. 4.07.34

obligatoire l'assurance chômage et l'assurance contre les accidents de travail et récemment, la caisse de compensation pour mobilisés.

Hier on pensait volontiers que toute l'organisation sociale devait émaner de l'Etat, aujourd'hui, se manifeste la tendance vers la communauté professionnelle qui devrait être le point de départ des réformes. Maître Lescaze, pour sa part, croit que les initiatives les plus fécondes partiront des cellules vivantes de notre société : la famille, le métier, la commune.

### Aide et conseils aux futures mères

Cette œuvre qui vient d'accomplir sa 5ème année d'existence a tenu, le 5 février, son assemblée générale à la Salle Centrale (Genève). Le rapport de la présidente remercie les nombreux amis qui, par leurs dons ont conjuré le péril financier et renfloué la barque. En effet, les besoins augmentent et ce ne serait pas le moment d'interrompre une activité aussi utile : le nombre des mères dont s'occupent le bureau s'élevait à 740 dont 132 cas nouveaux pour 1946. Ces 132 cas se répartissent entre 10 genevoises, 107 confédérées, 13 étrangères. Malheureusement la proportion des mères célibataires s'accroît (36 % contre 26 % en 1945).

Les membres du comité aussi bien que les responsables du bureau se déparent pour orienter et aider ces jeunes mères dans l'embarras et pour développer en elles le sens de leurs responsabilités. La *layette éducative* qui enseigne à préparer le trousseau des bébés, qui fournit les berceaux roulants, collabore largement à ce travail. Non seulement des dames dévouées, mais encore les élèves de l'Ecole ménagère s'associent pour réaliser le but commun : protéger le nouveau-né.

Mme le Docteur R. Girod, vice-présidente de l'œuvre, présentait, après la partie administrative, le projet d'assurance maternité. Elle aurait voulu que ce fût l'occasion d'en discuter librement les diverses clauses, malheureusement le public ne saisit pas cette occasion qui lui était offerte et la discussion fut trop maigre.

# LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES  
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE  
Cornavin - Eaux-Vives  
Plainpalais - Carouge

Capital-Actions & Réserve : Fr. 195 millions

Demandez  
le  
*Mouvement  
Feministe*  
dans tous  
les kiosques

### Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Réuni à Berne, dimanche 2 mars, le Comité Central a voué toute son attention à la préparation des sections cantonales du début de juin prochain. Il a remercié la Section de Berne de son invitation.

C'est donc dans la ville fédérale qu'auront lieu cette année les assises de notre association.

Le Comité pense pouvoir souhaiter la bienvenue à plusieurs nouvelles sections, entre autres à celles que viennent de créer nos amies et Confédérées tessinoises. Il espère aussi pouvoir compter sur le concours d'orateurs de premier plan.

Les actions cantonales en cours, ainsi que notre propagande sur terrains fédéral, ont été longuement commentées et étudiées. La tournée de conférences organisées en Suisse romande à l'occasion du passage dans notre pays de Mme G. Poinso-Chapuis, avocate et députée française, a rencontré tout particulièrement un très grand enthousiasme, à Sion et à Fribourg.

Le projet de loi concernant la nationalité de la femme mariée, la loi sur l'assurance-vieillesse ont également fait l'objet d'échanges de vues.

Signalons encore le prochain voyage de notre présidente centrale en Suède, à l'occasion d'une séance du Comité de l'Alliance Internationale des Femmes, prise de contact toujours vivante avec les femmes affranchies des autres pays d'Europe et d'ailleurs.

E. K.

### Un service d'assistantes familiales à Genève.

La Commission d'Etude composée de représentantes des sociétés soussignées a invité le public à une séance d'information sur le «S.O.S.» Service d'assistantes familiales, le mercredi 19 mars à la Salle Centrale.

Ces associations, convaincues de la nécessité d'assurer un moyen de «dépannage» aux familles ayant besoin d'une aide momentanée, se proposent d'organiser un service d'assistantes familiales tel qu'il en existe déjà dans plusieurs villes suisses, Zürich, Bâle, Aarau, ainsi qu'à l'étranger.

«Les assistantes familiales doivent être des femmes de toute confiance pouvant disposer d'une partie de leur temps pour assurer l'une ou l'autre des tâches qui se posent dans un ménage, soit le travail de maison proprement dit, la garde des enfants, journée ou soir, l'aide à des personnes âgées ou isolées, etc. Les assistantes familiales auraient un travail strictement délimité et rétribué selon le taux des salaires en vigueur. En principe elles ne seraient ni logées, ni nourries par la famille qui les occupe, ni rétribuées directement par celle-ci. Elles joueraient ainsi d'une grande indépendance.

Le Bureau des assistantes familiales, organisme privé sans but lucratif, se chargerait de mettre en rapport les maîtresses de maison et les assistantess familiales. Il assurerait le paiement des salaires versés par les maîtresses de maison à une caisse centrale. Un premier fonds de roulement du Bureau serait assuré par les cotisations des membres; le montant des cotisations sera fixé ultérieurement. La qualité de membre de l'association donnerait le droit d'avoir recours au service d'entraide sans payer de taxe d'inscription.

La Commission d'Etude pour la Création du «S.O.S.» Service d'Assistantes familiales:

La Secrétaire : La Présidente :  
Mme Jeanne O. Karmin. Mme G. Werner.

Pro Familia : Président M. Charles Aubert  
Société Genevoise d'Utilité Publique : Président : M. le Docteur Ferrero.

Amies de la Jeune Fille, Section de Genève : Présidente : Mme G. Sarasin.

Centre d'Organisation Ménagère : Présidente : Mme Jean Morin.

Union des Femmes : Présidente : Mme Chenevard.

Lyceum-Club de Suisse : Présidente : Mme Marcelle Dunant.

Commissions Féminines de la Société Coopérative de Consommation : Présidente : Mme Ribaix.

Société d'Utilité Publique des Femmes Suisses : Présidente : Mme B. Compin.

Association Genevoise pour le Suffrage Féminin : Présidente : Mme Bondallaz.

Rectification : Dans notre dernier numéro, s'est glissé une erreur au sujet de Mme S. Picard qui est, depuis 1943, professeur ordinaire de géométrie supérieure, topologie, etc., à l'Université de Neuchâtel.

### Le Tessin, séjour de printemps

Abonnées, lectrices, qui voulez vous établir au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou location d'immeuble à Mme Volonteri, amie de notre cause et de notre journal. Agence immobilière «Voluntas» Via Pretorio 2, Lugano.

### CANTON DE VAUD

**Floriane** Institut pédagogique privé Pontaise 15 LAUSANNE

Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27

Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères

Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.

Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

### Aspects actuels de la réglementation de la prostitution

Au moment où l'on constate une recrudescence générale de la prostitution, la Fédération abolitionniste internationale convoque un grand

### Congrès international

à Bruxelles (Belgique), du 6 au 9 septembre 1947. Chaque journée est consacrée à un sujet

Samedi 6 : La réglementation de la prostitution par les pouvoirs publics. Rapporteur : Mme Legrand-Falco, secrétaire générale de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée et la traite des femmes (Paris).

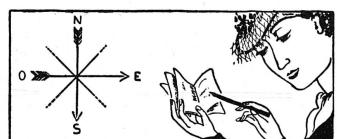
Dimanche 7 : Le traitement obligatoire des madames vénitiennes. Rapporteur : Dr Alison M. Hunter, M.B., Ch. B., F.R.C.O.G. (Glasgow).

Lundi 8 : L'internement administratif des personnes dites associées. Rapporteur : Me Ag. Krafft, Dr en droit (Lausanne).

Mardi 9 : Le rôle des hommes dans la prostitution. Rapporteur : Dr René Biot, de l'Institut lyonnais d'endocrinologie et de psychologie.

M. A. Bouman, secrétaire de l'Oeuvre pour la morale et l'hygiène sexuelle aux Pays-Bas (Amsterdam).

Une conférence publique et une réception auront lieu aussi à l'occasion du congrès.



### Carnet de la Quinzaine

Samedi 22 mars :

LAUSANNE : Ecole supérieure, 15 heures : Assemblée de l'Association des Anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre : Impressions de Chine.

Mardi 25 mars :

GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine). Politique étrangère et politique suisse par M. Olivier Reverdin, correspondant à Berne du Journal de Genève.

Mardi 25 mars :

GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine). Politique étrangère et politique suisse par M. Olivier Reverdin, correspondant à Berne du Journal de Genève.

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser au téléphon de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES**  
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>  
Téléphone : 4.32.85 (permanent)  
s'adresser au téléphon de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES



EN CAS DE DÉCÈS

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge. Mesures - Réparations - Transformations Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien Port Mmes BASSIN & JOËRN VEVEY

**LA CLÉ ET FOYER** RESTAURANT SANS ALCOOL Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - LAUSANNE Menus soignés à prix modérés Chambres à louer au jour, et au mois

Pour tous vos MEDICAMENTS  
**Pharmacie Golor** La plus ancienne pharmacie de la région L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Une profession pour nos filles  
**LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE** Avenue de Beaumont 48 ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

**Epicerie Fine et Spécialités**  
Maison JACCARD-ARDIN V E V E Y Simplon 33 Téléphone 5.22.41 Produits diététiques

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE